

de prospérité. Le catholicisme voit ses défenseurs se rallier plus nombreux et plus courageux que jamais et ce n'est plus qu'une question de temps pour que les esprits se calment et que le soleil de Rome inonde de nouveau de ses rayons bienfaisants cette terre de France autrefois si belle et si fertile en actions héroïques.

La *Revue Catholique* sera un noble drapeau et qui dans sa sphère, servira de point de ralliement aux Catholiques populations de Grenoble ; nous n'avons aucun doute que l'encouragement qu'elle rencontrera en France et à l'étranger lui assurera longue vie et prospérité.

Afin de mieux faire comprendre la mission que se propose de remplir, la *Revue*, nous allons maintenant donner quelques passages de la belle lettre que M. Claudio Jannet, un des collaborateurs distingués de cette publication, a adressée au Directeur Gérant de la *Revue Canadienne*, ensuite nous donnerons un extrait du programme de la *Revue* et enfin le sommaire de la livraison du mois de mai dernier.

" J'ai l'honneur, dit M. Jannet, de vous adresser par le même courrier, deux numéros d'une nouvelle *Revue* que vient de fonder dans un de nos centres provinciaux les plus importants, Grenoble, un groupe de juriscultes catholiques désireux de réagir contre les doctrines de l'absolutisme de l'Etat, que la révolution a infiltrées dans nos lois et de profiter pour cela de cet immense besoin de réforme sociale que tout le monde ressent en France après nos désastres.

" La première pensée de notre *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, remonte à l'époque du Concile du Vatican. Après six mois d'existence elle vient de recevoir la plus haute consécration par un bref du Saint Père.

" Cette recommandation et le but que nous poursuivons nous vaudront, je l'espère, les sympathies de l'excellente *Revue Canadienne*, je viens vous demander de vouloir bien échanger avec notre *Revue*.

" ... Nous désirons donner à notre œuvre, surtout après le haut encouragement qu'elle vient de recevoir, un caractère international ou pour mieux dire catholique, et naturellement notre première pensée est pour cette seconde France, restée notre sœur par la langue, la religion, les affections et chez laquelle nous aimons à retrouver l'image d'un passé tout plein d'honneur dont la révolution nous a fait perdre jusqu'à la tradition. Nous pensons aussi que peut-être notre *Revue*, placée au centre de ce conflit de doctrines qui se fait sentir, au moins par contre-coup, de l'autre côté de l'Atlantique, pourrait avoir son utilité pour les catholiques du Canada.... J'ose espérer que ce sentiment de solidarité chrétienne nous fera juger favorablement les démarches que j'ai l'honneur de faire auprès de vous etc., signé: Claudio Jannet, avocat à la Cour d'Appel d'Aix en Provence, Docteur en droit."

S'il est vrai de dire que le style c'est l'homme, certainement que la lettre de M. Jannet ne peut nous donner qu'une haute idée de son noble caractère et de son dévouement sans bornes à la cause sainte du catholicisme. C'est la voix d'un ami sincère du Canada et la lettre de M. Jannet serait une perle de plus que M. Benj. Sulte pourrait fort bien ajouter à son joli travail intitulé *le Canada en Europe*.

Terminons maintenant par un extrait du programme de la revue et en donnant le sommaire de la livraison du mois de mai :

" Les institutions et les lois qui sont toute la vie des nations, on les a déshéritées, chez nous, du principe de la vie sociale en les *sécularisant*, en les faisant de plus en plus obligatoirement laïques, c'est-à-dire, dans la